

Certificat d'études primaires élémentaires. République française. Instruction publique. Académie de Paris. Département de Seine-et-Oise

Numéro d'inventaire : 2016.15.3

Auteur(s) : Lucy Magnen

Type de document : diplôme

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1901

Inscriptions :

- timbre humide : Académie de Paris - Inspection académique de Seine-et-Oise

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Imprimé complété à la main. Entouré d'une frise décorative.

Mesures : hauteur : 34,3 cm

largeur : 27,3 cm

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Yvelines

ACADÉMIE
DE PARIS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTRUCTION PUBLIQUE

DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-OISE

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

L'Inspecteur d'Académie du département de Seine-et-Oise,
Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 et l'article 3 de la loi
du 30 octobre 1886;

Vu le décret du 27 juillet 1889;

Vu l'arrêté du 31 juillet 1891;

Vu le procès-verbal de l'examen subi par M^{lle} Magnen
dans les conditions déterminées par l'arrêté susvisé;

Vu le certificat en date du 28 juin 1901, par lequel la
Commission cantonale de Versailles Sud, siégeant pour la session
de 1901, atteste que M^{lle} Magnen Lucy

née le 3 janvier 1889, à Magamet département
du Tarn, a été jugée digne d'obtenir le Certificat
d'Études primaires.

Délivre à M^{lle} Magnen
le présent Certificat d'Études primaires élémentaires pour servir et
valoir ce que de droit

À Versailles, le 1^{er} juillet 1901.

Signature et Titulaire.

L'Inspecteur d'Académie,



(s) Nom et prénom.